



Déclaration préalable – UNSA Education

CTSD du jeudi 24 juin 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Pour commencer, nous souhaiterions dresser un bilan de cette année si particulière.

L'UNSA Education veut pointer ici un écart important entre le discours public ambitieux et la réalité vécue par les personnels. Quand publiquement on annonce une révolution quant à la personnalisation de la gestion de chaque agent·e pour une meilleure qualité de vie au travail et un système plus performant, on pressure en interne les différents échelons de notre ministère pour une mise en œuvre immédiate, sans moyens supplémentaires et sans accompagnement des collectifs comme des individus en charge de mettre en œuvre cette révolution.

La crise, trop souvent arguée pour justifier les dysfonctionnements, ne peut désormais plus tout expliquer. La volonté du Ministre de moderniser le système comme le dialogue social selon sa feuille de route, dont lui seul possède la légende, se traduit dans les faits : le constat est accablant. Il faut d'une part cesser tout discours dont les ambitions affichées seront nécessairement source de déception pour les personnels en matière de mise en œuvre effective, d'autre part, prendre en compte les alertes, à plusieurs reprises renouvelées, et enfin revoir en urgence la copie quant à la gestion de tous les personnels.

L'UNSA Education voit s'installer une RH plus opaque, plus virtuelle, plus anonyme et plus différée au regard de l'urgence des besoins. Jamais les personnels ne se sont sentis aussi peu informés, isolés face à la complexité de leur institution et par conséquent déconsidérés. Pourtant, ce n'est pas la volonté des agents administratifs de mieux accompagner les personnels qui nous semble faire défaut.

A tous les niveaux et sur tous les territoires, malgré un engagement sans faille de tous et toutes pour un service public d'Education de qualité, les personnels exercent dans des conditions de plus

en plus dégradées et notre institution est au bord de la rupture. Seul le sens du Service public des agents et agentes permet encore à la « maison » Education Nationale de tenir debout.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2021, en décembre dernier, l'UNSA Éducation avait dénoncé le budget 2021 adopté. Elle dénonce toujours la suppression de 1887 postes d'enseignants, notamment dans le 2nd degré. Ce n'est pas leur compensation par des heures supplémentaires, ni le recours à la mise en responsabilité directe d'étudiants en alternance dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré qui peuvent résoudre l'insuffisance des moyens. De plus, le déficit des postes de psychologues de l'Éducation nationale, de CPE, d'AED, d'AESH, de personnels de direction, de personnels administratifs et la diminution de places aux concours de recrutements contribuent à dégrader la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement éducatif et pédagogique.

Pour réussir à dépasser les conséquences de la crise sanitaire et garantir au Service public d'éducation les moyens d'agir, l'UNSA Éducation demande que des moyens budgétaires supplémentaires soient mobilisés. Non seulement, il est encore temps, mais il s'agit d'une obligation morale pour le Gouvernement et le Parlement. Il est plus que temps d'assumer la responsabilité de l'investissement massif dans sa jeunesse, c'est-à-dire l'avenir du pays !

Pour venir à l'ordre du jour de ce CTSD, cette instance, attendue par nos collègues, revêt un caractère déterminant pour certaines écoles en termes d'organisation et de préparation d'une rentrée 2021 que nous souhaitons la plus sereine possible, après 18 mois d'instabilité due aux préoccupations sanitaires. Concernant les ajustements dans le 1^{er} degré, plusieurs situations peuvent et doivent être débloquées avant les vacances d'été, afin de prévoir une meilleure organisation de la rentrée, et favoriser ainsi, dès maintenant, le dialogue entre les différents partenaires de l'école. Cela peut paraître évident, mais le contexte aura plongé les différents acteurs dans une réalité virtuelle, parfois trop éloignée de l'intérêt des élèves.

Le règlement type départemental insiste d'ailleurs sur le lien de confiance nécessaire. Nous demandons à ce qu'une communication spécifique soit faite sur le soutien que vous pouvez apporter, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, aux personnels sous votre responsabilité, relatif aux difficultés et aux comportements inadaptés. Nous invitons nos collègues qui se retrouveraient déstabilisés et / ou en souffrance à s'emparer de cette possibilité.

Par rapport aux situations étudiées ce jour, nous pensons aux classes qui s'annoncent chargées, qui dépassent déjà à cette date la recommandation de 24 élèves en Cycle 2, et dont les contraintes architecturales et sécuritaires ne permettent pas d'envisager un fonctionnement adapté pour nos élèves. En effet, les enseignant·e·s accueillent chaque élève avec ses propres besoins en accompagnement (AESH notamment), et font en sorte de différencier et d'adapter avec les professionnels (coordonnateurs ULIS, enseignants référents, membres des RASED) sur lesquels ils s'appuient pour que chacun trouve sa place et puisse avancer. Concernant les inclusions, nous souhaiterions des précisions. L'article L351-1 du Code de l'Éducation modifié par la Loi pour une École de la confiance, précise : "Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés". La dynamique actuelle encourage vivement les inclusions quasi intégrales, il paraît donc juste de diviser le nombre d'élèves prévus par le nombre de classes, sans considérer le dispositif comme une classe à part entière, sinon, cela fausserait la donne et n'offrirait pas une vision exacte du quotidien dans les salles de classes. Est-ce le cas ? Les conditions de travail, qui contribuent à cet environnement, passent aussi par une réflexion sur la configuration et la taille des classes. La différenciation, le travail en petits groupes, sont favorisés dans des classes dont l'espace le permet réellement.

Pour le 2nd degré, vous avez répondu favorablement à la demande de nous fournir un état des compléments de service, ce qui représente un support concret de travail, et nous vous en remercions. Cela nous aide dans notre travail quotidien d'accompagnement de nos collègues.

Nous espérons, aujourd'hui en CTSD et demain lors du CDEN, voir des signes concrets vers ce en quoi nous croyons : **un service public de qualité qui porte les valeurs de la République et qui concilie le bien-être des personnels et l'intérêt des élèves.**

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentantes de l'UNSA Education : Yamina Azzoug, Sabine Turschwel.